



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
et Règlement (UE) N° 2020/878

ELIX SAN Pellets

Numéro de matière ELIX004

Mise à jour: 24/4/2025
Version: 21.1
Remplace la version: 21.0
Langue: fr-FR
Date d'édition: 24/4/2025

Page: 1 de 10

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit:

ELIX SAN Pellets

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: Intermédiaire pour la fabrication de Matières plastiques
Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: ELIX Polymers, S.L.
Rue/B.P.: Polígono Industrial
Ctra. de Vilaseca - La Pineda
Place, Lieu: 43006 Tarragona, Spain
Espagne
WWW: www.elix-polymers.com
E-mail: info@elix-polymers.com
Téléphone: +34-977-835400

Service responsable de l'information:

Téléphone: +34-977-835476, E-mail info@elix-polymers.com

Indications diverses: Cette fiche de données de sécurité s'applique aux produits stipulés dans le chapitre 16.
Luran® SAN W NR

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Téléphone: +1 760 476 3961

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Ce mélange n'est pas classifié comme étant dangereux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquette (CLP)

Mentions de danger: néant

Conseils de prudence: néant



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
et Règlement (UE) N° 2020/878

ELIX SAN Pellets

Numéro de matière ELIX004

Mise à jour: 24/4/2025
Version: 21.1
Remplace la version: 21.0
Langue: fr-FR
Date d'édition: 24/4/2025

Page: 2 de 10

2.3 Autres dangers

En respectant les conditions de mise en oeuvre, de faibles quantités de produits d'émission peuvent être libérés (comme par ex. monomères ou solvants résiduels, produits de dégradation). Il est possible que suite à une surchauffe lors du processus de fusion des matières considérées comme nuisibles à la santé et cancérigènes peuvent se dégager. Les valeurs limites maximales d'exposition professionnelle, sont, le cas échéant, indiquées dans la section 8.

Le produit en fusion peut provoquer de graves brûlures.

Propriétés perturbant le système endocrinien, Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances: non applicable

3.2 Mélanges

Spécification chimique: Styène-nitrile acrylique copolymère

Indications complémentaires:

Le produit ne contient pas de substances en quantités devant être indiquées dans cette section conformément à la loi applicable.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

En cas d'inhalation: En cas d'inhalation de produits de décomposition, transporter la victime à l'air frais et l'allonger au calme. En cas de malaises respiratoires, administrer de l'oxygène. En cas d'arrêt respiratoire, il faut tout de suite avoir recours à de la respiration artificielle. Appeler un médecin.

Après contact avec la peau:

Après un contact avec le produit en fusion, rafraîchir rapidement les parties de la peau concernées avec de l'eau. Ne pas retirer les croûtes du produit qui se sont formées sur la peau par des gestes brusques ou à l'aide de solvants. Recouvrir les plaies d'un pansement stérile. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Consulter un médecin.

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.

Ingestion:

Rincer la bouche avec de l'eau. Boire un à deux verres d'eau.

Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente. Appeler un médecin

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
et Règlement (UE) N° 2020/878

ELIX SAN Pellets

Numéro de matière ELIX004

Mise à jour: 24/4/2025
Version: 21.1
Remplace la version: 21.0
Langue: fr-FR
Date d'édition: 24/4/2025

Page: 3 de 10

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agents d'extinction appropriés:

Jet d'eau en aspersion, mousse, extincteur à sec, dioxyde de carbone.

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Oxydes d'azote (NOx), monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

En cas de dégagement de poussière (Poussière fine): Peut former un mélange poussière-air explosible en cas de dispersion.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection approprié.

Indications complémentaires:

Circonscrire la zone de danger. Evacuer les personnes en lieu sûr.

Ne pas laisser s'écouler l'eau d'extinction dans les canalisations, le sol ou le milieu aquatique.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact entre la masse fondue chaude et les yeux et la peau. Porter un équipement de protection approprié. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

En cas de risque de décomposition exothermique par surchauffe (hausse de la température, formation de fumée), refroidir la matière en fusion au bain-marie. Ne pas inspirer les vapeurs. Assurer une aération suffisante. Tenir un appareil de protection respiratoire à disposition.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter une infiltration dans le sol, les plans et voies d'eau et les canalisations.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir mécaniquement. Recueillir dans des récipients fermés et les remettre à une décharge.

Éviter la formation de poussière. Éloigner toute source d'ignition. Assurer une aération suffisante.

Indications complémentaires:

Granulé: Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir section 8 et 13 pour de plus amples informations.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
et Règlement (UE) N° 2020/878

ELIX SAN Pellets

Numéro de matière ELIX004

Mise à jour: 24/4/2025
Version: 21.1
Remplace la version: 21.0
Langue: fr-FR
Date d'édition: 24/4/2025

Page: 4 de 10

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation:

Lors de la fusion: Ne pas surchauffer pour éviter la décomposition thermique.
Veiller à une aération et/ou une aspiration suffisante dans les locaux de travail.
Éviter de dépasser les valeurs limites WEL. Ne pas inspirer les vapeurs. Porter un équipement de protection approprié. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Se laver les mains et le visage à la fin du travail.

En cas de traitement mécanique:

Ne pas respirer les poussières. Aspirer les poussières qui se dégagent à leur source.

Éviter la formation de poussière pour regranulation. Une douche de secours et une douche oculaire doivent être d'accès facile dans l'aire de travail.

Protection contre l'incendie et les explosions:

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles. Utiliser des prises de terre. Utiliser des appareils protégés contre l'explosion et des outils qui ne lancent pas d'étincelles. Éviter toute flamme nue.

En cas de dégagement de poussière (poussière fine): Peut former un mélange poussière-air explosible en cas de dispersion.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver le récipient à l'abri de l'humidité. Stocker uniquement dans les récipients d'origine.

Indications diverses:

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
et Règlement (UE) N° 2020/878

ELIX SAN Pellets

Numéro de matière ELIX004

Mise à jour: 24/4/2025
Version: 21.1
Remplace la version: 21.0
Langue: fr-FR
Date d'édition: 24/4/2025

Page: 5 de 10

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail:

N°CAS	Désignation	Type	Valeur limite
	ELIX SAN Pellets	France: VME	0,9 mg/m ³ (Valeur limite de poussière, fraction respirable)
		France: VME	4 mg/m ³ (Valeur limite de poussière, fraction inhalable)
100-41-4	Éthylbenzène	Europe: IOELV: STEL	884 mg/m ³ ; 200 ppm (peut être absorbé par la peau)
		Europe: IOELV: TWA	442 mg/m ³ ; 100 ppm (peut être absorbé par la peau)
		France: VLE	442 mg/m ³ ; 100 ppm (peut être absorbé par la peau)
		France: VME	88,4 mg/m ³ ; 20 ppm (peut être absorbé par la peau)
100-42-5	Styrène	France: VLE	200 mg/m ³ ; 46,6 ppm (peut être absorbé par la peau)
		France: VME	100 mg/m ³ ; 23,3 ppm (peut être absorbé par la peau)
107-13-1	Acrylonitrile	France: VLE	15 mg/m ³ ; 4,5 ppm
		France: VME	4,5 mg/m ³ ; 2 ppm

8.2 Contrôles de l'exposition

Assurer une bonne ventilation de l'atelier et/ou mettre en place un système d'aspiration de l'air au poste de travail.

Protection individuelle

Contrôle de l'exposition professionnelle

Protection respiratoire:	Au delà des limites de concentration au poste de travail (VME), porter un appareil respiratoire. Utiliser un filtre de type A-P2 conforme à la norme EN 14387.
Protection des mains:	Gants de protection conforme à la norme NF EN ISO 374-1. Gants de protection en tissu ou cuir. Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement. Lors de la fusion: Gants de protection résistants à la chaleur selon EN 407 Type de gants: Cuir Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.
Protection oculaire:	Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme NF EN ISO 16321-1.
Protection corporelle:	Porter un vêtement de protection approprié. En cas de dégagement de poussière: combinaison



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
et Règlement (UE) N° 2020/878

ELIX SAN Pellets

Numéro de matière ELIX004

Mise à jour: 24/4/2025
Version: 21.1
Remplace la version: 21.0
Langue: fr-FR
Date d'édition: 24/4/2025

Page: 6 de 10

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Produit fondu: Éviter le contact avec la peau. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Ne pas inhaler les poussières et vapeurs. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

En cas de dégagement de poussière: En cas de propagation au sol, il y a un risque particulier de dérapage.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique à 20 °C et 101,3 kPa	solide
Couleur:	Forme: granulé incolore à jaune clair
Odeur:	caractéristique
Point de fusion/point de congélation:	Température de ramollissement: > 120 °C
Point d'ébullition:	La température de décomposition: > 300 °C
Inflammabilité:	Test de vitesse de combustion: négatif
Limites inférieure et supérieure d'explosion:	Non applicable
Point d'éclair:	Non applicable
Température d'auto-inflammabilité:	Non applicable
La température de décomposition:	> 300 °C
pH:	Non applicable
Viscosité cinématique:	Non applicable
Solubilité dans l'eau:	Insoluble
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):	Aucune donnée disponible
Tension de vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité:	à 20 °C: 1,05 g/cm ³
Densité de vapeur relative:	Non applicable
Caractéristiques des particules:	Taille des particules: < 5 mm

9.2 Autres informations

Propriétés explosives:	Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Densité apparente:	500 - 700 kg/m ³



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
et Règlement (UE) N° 2020/878

ELIX SAN Pellets

Numéro de matière ELIX004

Mise à jour: 24/4/2025
Version: 21.1
Remplace la version: 21.0
Langue: fr-FR
Date d'édition: 24/4/2025

Page: 7 de 10

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Voir sous-section «Possibilité de réactions dangereuses».

10.2 Stabilité chimique

Stable si stocké dans les conditions prévues.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

10.4 Conditions à éviter

Caléfaction (Décomposition).

10.5 Matières incompatibles

Oxydants forts, acides forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Oxydes d'azote (NOx), monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Décomposition thermique: > 300 °C

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Effets toxicologiques:

- Toxicité aiguë (par voie orale): Manque de données.
- Toxicité aiguë (dermique): Manque de données.
- Toxicité aiguë (par inhalation): Manque de données.
- Corrosion cutanée/irritation cutanée: Manque de données.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Manque de données.
- Sensibilisation respiratoire: Manque de données.
- Sensibilisation cutanée: Manque de données.
- Mutagenicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Manque de données.
- Cancérogénicité: Manque de données.
- Toxicité pour la reproduction: Manque de données.
- Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): Manque de données.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Manque de données.
- Danger par aspiration: Manque de données.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
et Règlement (UE) N° 2020/878

ELIX SAN Pellets

Numéro de matière ELIX004

Mise à jour: 24/4/2025
Version: 21.1
Remplace la version: 21.0
Langue: fr-FR
Date d'édition: 24/4/2025

Page: 8 de 10

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien:

Aucune donnée disponible

Autres informations:

A notre connaissance, aucune propriété nocive pour la santé.

En respectant les conditions de mise en oeuvre, de faibles quantités de produits d'émission peuvent être libérés (comme par ex. monomères ou solvants résiduels, produits de dégradation). Il est possible que suite à une surchauffe lors du processus de fusion des matières considérées comme nuisibles à la santé et cancérigènes peuvent se dégager.

Le produit en fusion peut provoquer de graves brûlures.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Indications diverses: Aucune donnée disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Indications diverses: Le produit n'est pas facilement biodégradable.
La consistance du produit et sa faible hydrosolubilité rendent une biodisponibilité peu probable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage: n-octanol/eau:

Aucune donnée disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible

12.7 Autres effets néfastes

Remarques générales: Éviter une introduction dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Code de déchet: 07 02 13 = Déchets plastiques

Recommandation: Recyclage ou incinération spéciale.

Le produit peut être refondu après préparation appropriée et être de nouveau façonné pour former de nouvelles pièces. Les conditions préalables à un recyclage matière sont la spécificité du matériau et la qualité de la récupération.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
et Règlement (UE) N° 2020/878

ELIX SAN Pellets

Numéro de matière ELIX004

Mise à jour: 24/4/2025
Version: 21.1
Remplace la version: 21.0
Langue: fr-FR
Date d'édition: 24/4/2025

Page: 9 de 10

Conditionnement

Recommandation: Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.
En cas d'impossibilité de recyclage, éliminer le matériau en respectant les réglementations administratives locales.

Section 14. Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:
néant

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:
Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:
néant

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:
néant

14.5 Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement:
La substance/le mélange ne présente pas un danger pour l'environnement sur la base des critères des règlements types de l'ONU.

Polluant marin - IMDG: non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives nationales - France

Aucune donnée disponible

Directives nationales - États-membres de la CE

Autres informations, restrictions et dispositions légales:
Aucune donnée disponible



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
et Règlement (UE) N° 2020/878

ELIX SAN Pellets

Numéro de matière ELIX004

Mise à jour: 24/4/2025
Version: 21.1
Remplace la version: 21.0
Langue: fr-FR
Date d'édition: 24/4/2025

Page: 10 de 10

Directives nationales - Grande-Bretagne

Code DG-EA (Hazchem): -

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour ce mélange.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Cette fiche de données de sécurité est valable pour les produits suivants:

ELIX 230G
ELIX 250G
ELIX 260G, ELIX 260G LNS003, ELIX 260G-PG
ELIX 280G
ELIX 290G
SAN M30
SAN M60
SAN M80

Raison des dernières modifications:

Modification dans la section 9: Propriétés physiques et chimiques

Créée:

2/6/2009

Service responsable de la fiche technique:

voir rubrique 1: Service responsable de l'information

Abréviations et acronymes:

ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures
ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
AS/NZS: Norme Australienne/Néo-zélandaise
CAS: Service des résumés chimiques
CE: Communauté européenne
CFR: Code des règlements fédéraux
CLP: Classification, étiquetage et emballage
Code IMDG: Code Maritime International des Marchandises Dangereuses
DMEL: Dose dérivée avec effet minimum
DNEL: Dose dérivée sans effet
EmS: Consignes d'intervention d'urgence pour les navires transportant des marchandises dangereuses
EN: Norme européenne
EQ: Quantités exceptées
IATA: Association du transport aérien international
IATA-DGR: Association du transport aérien international – Règlement sur les marchandises dangereuses
IBC Code: Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac
IMO: Organisation maritime internationale
LEP: Limite d'exposition professionnelle
MARPOL: Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
OSHA: Administration de la sécurité et de la santé au travail
PBT: Persistant, bioaccumulable et toxique
PNEC: Concentration prédite sans effet
REACH: Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques
RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
TLV: Valeur limite d'exposition
TRGS: Règles techniques pour les substances dangereuses
UE: Union européenne
vPvB: Très persistantes et très bioaccumulables

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.